

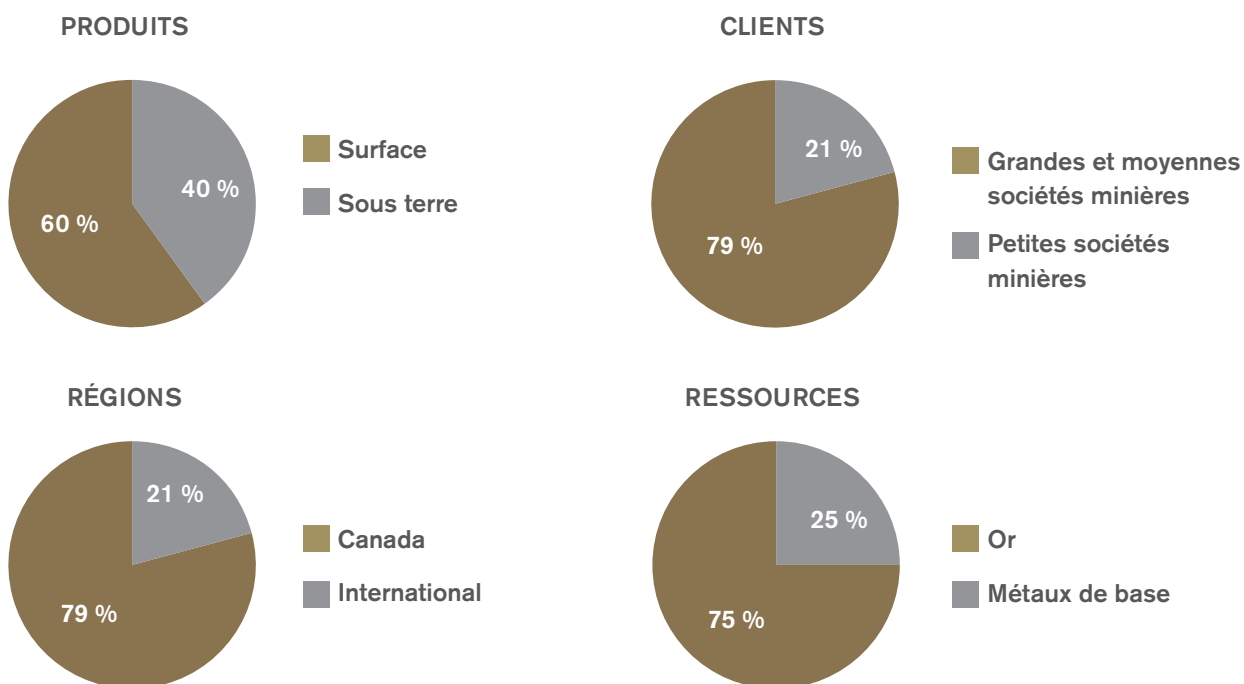
BASE SOLIDE AU CANADA | PRÉSENCE MONDIALE EN EXPANSION

PROFIL

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international. La Société compte 221 appareils de forage et environ 1 100 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales.



PART DE MARCHÉ (EN POURCENTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES¹)



1. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Lettre du Président du conseil d'administration et du Président et chef de la direction

La demande pour nos services de forage a continué à se renforcer durant l'exercice 2017. Le quatrième trimestre de l'exercice 2017 a marqué notre dixième trimestre consécutif de croissance des revenus et un trimestre où nos taux d'utilisation des foreuses ont atteint leur plus haut niveau depuis l'exercice 2012, le sommet du dernier cycle minier. Les 1,3 million de mètres forés au cours de l'année ont été le plus haut total en cinq ans. Nos revenus pour l'exercice 2017 ont totalisé 125,2 M\$, soit une hausse de 16,4 % par rapport à l'année dernière.

Notre dynamique d'affaires positive reflète le revirement graduel du secteur minier qui a commencé vers le début du calendrier 2016. Du premier jour de négociation en 2016 (4 janvier 2016) jusqu'à la date de ce rapport (6 septembre 2017) l'indice minier global de S&P/TSX a affiché une hausse d'environ 56 %, le prix au comptant de l'or a affiché une hausse de 24 % et le prix au comptant pour le cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique a affiché une hausse d'environ 56 %. En améliorant les conditions du marché, les entreprises minières ont engagé plus de capitaux dans les activités d'exploration et de développement miniers, ce qui a entraîné une augmentation de la demande dans le secteur du forage minier.

Notre croissance des revenus de 7,4 % au Canada a été principalement attribuable à l'augmentation des mètres forés, puisque les prix sur les contrats existants continuent de refléter le prix très concurrentiel de l'industrie des dernières années. La croissance des revenus de 72,1 % de nos opérations à l'international est le résultat d'une année complète d'activité commerciale au Chili suite à l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A. au deuxième trimestre de l'exercice 2016 et de nouveaux projets au Kazakhstan, en Guyane, au Ghana et au Burkina Faso.

Avec la croissance des revenus, des volumes de forage et des taux d'utilisation des foreuses, nous nous attendions à commencer à réaliser des marges et des revenus améliorés vers la fin de l'exercice 2017, mais les prix des contrats existants au Canada, la productivité plus faible que prévue et l'augmentation de la formation des employés et les coûts de mobilisation des projets, principalement au Canada, ont continué d'influer sur notre rentabilité alors que nous augmentions nos activités pour répondre à la demande accrue des clients. L'investissement dans l'expansion de nos opérations à l'international a également eu des répercussions sur notre rentabilité. Nous avons rapporté un BAIIA de 2,7 M\$ au cours de l'exercice 2017 et une perte nette de 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action. Nous nous attendons à ce que notre rentabilité s'améliore au cours de l'exercice 2018. Il y a un certain nombre de facteurs importants qui sous-tendent nos perspectives positives.

Premièrement, le prix des contrats a commencé à augmenter par rapport aux niveaux des dernières années. C'était à prévoir, car les taux d'utilisation plus élevés des foreuses dans notre industrie donnent inévitablement lieu à des prix plus élevés.

Alors que nos anciens contrats se terminent et que nous signons de nouveaux contrats, ou que nous les renouvelons à des prix plus élevés, nos marges devraient augmenter. Nous constatons maintenant l'amélioration relativement à nos nouveaux contrats, ce qui coïncide avec notre augmentation des taux d'utilisation des foreuses. À la fin de l'exercice 2017, nous avons renouvelé et obtenu trois importants contrats de forage avec un client majeur pour des projets au Nunavut, ce qui représente des revenus potentiels de plus de 100 M\$ au cours des cinq prochains exercices. Compte tenu de la forte demande des clients que nous connaissons, nous nous attendons à une amélioration continue des prix au cours de l'exercice en cours.

Deuxièmement, en déployant un plus grand nombre de foreuses et d'employés afin de répondre à la demande accrue de nos clients, nous avons connu des taux de productivité plus faibles, car nous avons dû déployer des foreurs moins expérimentés sur certains projets, ainsi que des coûts en mobilisation de projets et de formation des employés plus élevés. Maintenant que nous avons absorbé une forte proportion de ces coûts au cours de l'augmentation de nos opérations, nous sommes maintenant dans une position plus solide pour réaliser de meilleures marges.

Troisièmement, lorsque nous avons entrepris une stratégie d'expansion à l'international il y a moins de deux ans, l'un de nos objectifs à long terme était de générer 25 % de nos revenus consolidés provenant des opérations à l'international. Au cours de l'exercice 2017, nous avons généré 21 % de nos revenus des opérations à l'international, ce qui démontre des progrès considérables vers la réalisation de notre objectif. Nous avons établi des filiales en opération au Burkina Faso, au Chili, au Ghana, en Guyane et au Pérou. Grâce à cette présence accrue sur le marché international, nous sommes maintenant une entreprise de forage plus diversifiée, avec de nouvelles opportunités pour stimuler la croissance future.

Nous croyons que les perspectives à long terme sont également positives pour Orbit Garant. Grâce à notre engagement indéfectible envers l'innovation continue, nous avons mis au point une technologie de surveillance et de contrôle informatisée de forage qui est en demande dans le monde entier. Nous disposons actuellement de 32 foreuses de forage souterrain informatisées qui sont soit actuellement utilisées sur un projet, soit en mobilisation pour un déploiement à court terme. Avec une précision de forage améliorée, une cohérence

des résultats, une productivité accrue, un coût moindre des consommables et des caractéristiques de sécurité améliorées, notre technologie de forage de nouvelle génération est un facteur de différenciation compétitif pour Orbit Garant. Nous nous attendons à ce qu'il joue un rôle de plus en plus vital dans la sécurisation de nouveaux contrats de forage de haut niveau dans les années à venir.

Nos capacités de fabrication verticalement intégrées qui nous permettent de fabriquer de manière rentable des foreuses personnalisées, y compris nos foreuses informatisées et l'équipement pour répondre aux besoins de nos clients, continueront également d'être un facteur concurrentiel clé qui fera la différence pour Orbit Garant, particulièrement pendant les périodes d'utilisation des foreuses plus élevées dans l'industrie.

La baisse des réserves aurifères des principaux producteurs d'or est un autre facteur qui appuie notre vision positive à plus long terme. Les niveaux relativement faibles de dépenses d'exploration au cours des dernières années ont entraîné un manque de nouvelles découvertes significatives. Cette situation a entraîné un déclin de la vie de réserve pour les grands producteurs d'or. Selon un récent rapport de recherche publié par TD Securities, la durée de vie totale de la réserve des meilleurs producteurs d'or mondiaux qu'ils couvrent est à son plus bas en 10 ans. TD estime que la durée de vie totale moyenne des réserves (y compris les nouveaux projets) des importants producteurs de grande capacité qu'il couvre est en baisse d'environ 34 % par rapport au sommet de 2011. Pour que les grands producteurs d'or restent viables, ils devront augmenter leurs réserves, ce qui se traduira par une augmentation des dépenses d'exploration et de développement.

Avec notre solide bilan, l'augmentation de nos opérations à l'international, nos investissements récents dans l'embauche et la formation de nos employés, nos capacités de fabrication verticalement intégrées et nos efforts soutenus en innovation technologique; nous sommes bien positionnés pour construire une valeur pour nos investisseurs, car le secteur du forage minier continue de se renforcer.

Enfin, nous exprimons notre appréciation sincère pour le travail acharné et le dévouement de nos 1 100 employés et plus dans le monde entier. Nous aimerions également remercier notre Conseil d'administration pour ses conseils sur l'orientation stratégique et la gouvernance d'entreprise. Edmund Stuart ne sera pas candidat à la réélection en tant que directeur à notre prochaine réunion annuelle. Nous remercions Ed pour ses neuf années de service et de leadership. Et nous vous remercions, nos actionnaires, pour votre soutien continu.

Sincèrement,



Paul Carmel

Président du conseil d'administration



Éric Alexandre

Président et chef de la direction



Rapport de Gestion et États Financiers Consolidés

QUATRIÈME TRIMESTRE ET EXERCICE 2017

LE 6 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (l'« exercice 2017 »), et le 30 juin 2016 (l'« exercice 2016 ») et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour l'exercice 2017 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 6 septembre 2017. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexacts. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 6 septembre 2017, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2017

- Les produits ont augmenté de 16,4 % pour s'établir à 125,2 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à 107,5 M\$ pour l'exercice 2016
- Marge brute de 6,4 % par rapport à 9,5 % pour l'exercice 2016
- Marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements) de 13,4 %, en baisse par rapport à 18,1 % pour l'exercice 2016
- BAIIA de 2,7 M\$, en baisse par rapport à 11,1 M\$ pour l'exercice 2016
- BAIIA de 2,7 M\$, par rapport au BAIIA ajusté (excluant un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et de 0,8 M\$ en coûts d'acquisition et d'intégration) de 6,9 M\$ au cours de l'exercice 2016
- La perte nette s'est établie à 5,9 M\$, par rapport à une perte nette de 0,2 M\$ pour l'exercice 2016
- Perte nette ajustée de 5,9 M\$, par rapport à une perte nette ajustée (excluant un gain non récurrent 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et de 0,8 M\$ en coûts d'acquisition et d'intégration) de 4,7 M\$ pour l'exercice 2016
- Total de 1 293 350 mètres forés pour l'exercice 2017, une hausse de 12,3% par rapport aux 1 152 102 mètres forés pour l'exercice 2016.

En incluant le quatrième trimestre de l'exercice 2017 (« T4 2017 »), Orbit Garant a maintenant atteint son dixième trimestre consécutif de croissance annuelle des revenus. La direction est encouragée par cette croissance des activités, après une période prolongée pendant laquelle plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage, et où les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux, ce qui a donné lieu à une offre excédentaire de services de forage sur le marché et à des pressions sur les prix par les clients. La hausse des produits d'Orbit Garant au cours des dix derniers trimestres reflète : i) la croissance de la demande des clients et des mètres forés au Canada et ii) en une augmentation des activités à l'international découlant de la stratégie de la Société d'étendre ses activités à l'international dans des marchés stratégiques. Avec cette dynamique de croissance des produits, Orbit Garant avait prévu de commencer à réaliser des marges et des bénéfices bruts améliorés vers la fin de l'exercice 2017. Cependant, les prix moins élevés des contrats déjà existants, une productivité encore plus basse que prévu, les coûts plus élevés de formation des employés et de la mobilisation des projets, principalement au Canada, continuent d'avoir un impact sur la Société pendant qu'elle continue d'augmenter ses activités afin de répondre à une demande accrue des clients. La Société prévoit générer des bénéfices plus élevés dus aux taux d'utilisation accrus, à l'amélioration de la productivité et à l'augmentation des prix des nouveaux contrats au cours de l'exercice 2018. Orbit Garant a également réalisé des investissements importants dans l'expansion de ses opérations internationales au cours des 18 derniers mois, avec de nouvelles filiales opérationnelles établies au Burkina Faso, au Chili, au Ghana, en Guyane et au Pérou. Avec l'expansion de ces nouvelles opérations bien installées à l'international, la Société est bien positionnée afin de capter une bonne part du marché international et stimuler la croissance future.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 1 100 employés et un parc de 221 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et à des agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. Orbit Garant a des installations et des bureaux régionaux à Sudbury, Ontario, et à Moncton, Nouveau-Brunswick, pour appuyer ses activités d'affaires canadiennes. La Société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. La Société a établi des filiales actives à l'international à Santiago au Chili, à Lima au Pérou, à Gerogetown en Guyane, à Ouagadougou au Burkina Faso et à Takoradi au Ghana.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour l'exercice 2017 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 53 % des produits totaux de la Société, comparativement à 50 % pour l'exercice 2016;
- Environ 75 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 25 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 60 % et 40 % des produits de la Société;
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, comme lors de l'exercice 2016. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage au Canada, tandis qu'environ 21 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, du processus d'exploration minière, en passant par la mise en valeur et jusqu'à la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des foreuses et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière de recherche et de développement (« R et D ») et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (« Captagua »), basée à Santiago au Chili, par la Société en décembre 2015. Le 16 août 2016, la dénomination sociale de Captagua a été modifiée pour Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile »);

- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui a commencé en 2001 et s'est traduite par un prix maximal de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse au début janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint le plus bas prix des cinq dernières années, soit environ 1 049 \$ US l'once en décembre 2015. Les prix de l'or ont été négociés principalement entre 1 200 \$US et 1 300 \$US l'once au premier semestre de 2017. Cependant, les prix ont fortement augmenté depuis la mi-juillet. Au moment de ce rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 340 \$US l'once, soit une augmentation de 27,7 % par rapport à son niveau inférieur de cinq ans en décembre 2015 et une augmentation de 16,4 % depuis le début de 2017.

Métaux de base

Les fluctuations des prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de ce rapport, les prix au comptant respectifs de l'aluminium, du cuivre, du plomb et du zinc étaient sensiblement plus élevés qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant du nickel est légèrement plus élevé qu'il y a 12 mois, mais a augmenté moins que les autres métaux de base primaires. Le prix au comptant pour le cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 2,10 \$US la livre il y a un an et, au moment de ce rapport, il était d'environ 3,12 \$US la livre, soit une augmentation de 48,6 %. Le prix au comptant pour le nickel est actuellement proche de la limite inférieure de sa fourchette de prix de cinq ans, le prix au comptant pour le cuivre se situe au milieu de sa fourchette de prix sur une période de cinq ans, tandis que les prix au comptant pour l'aluminium et le plomb sont près de la limite supérieure de leurs fourchettes de prix de cinq ans et le prix au comptant pour le zinc atteint un sommet de cinq ans.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est

largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Le prix du minerai de fer a chuté fortement en 2014 et 2015, mais a rebondi en 2016 et au début de 2017.. Le prix a baissé entre mars et juin de 2017, mais s'est par la suite rallié.. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 76 \$US la tonne, par rapport à environ 60 \$US la tonne il y a un an. Malgré l'augmentation au cours des 12 derniers mois, le minerai de fer reste bien en bas de sa fourchette des prix de cinq ans d'environ 150 \$ US par tonne.

Intervenants du marché

Il y a eu un certain nombre d'évolutions positives dans le secteur minier au cours de la première moitié de 2017, pendant que l'industrie a continué de s'appuyer sur une reprise du marché amorcée au début du 2016. Les prix des métaux ont augmenté et les sociétés minières ont levé des capitaux importants. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières cotées à la bourse de Toronto et à la bourse de croissance TSX ont réalisé un total de 705 financements au cours des six premiers mois de 2017, ce qui est semblable aux 738 financements qu'ils ont réalisés au cours de la même période en 2016. Cela se compare à seulement 553 financements au cours des six premiers mois de 2015. En particulier, les sociétés minières juniors de la bourse de croissance TSX ont augmenté de \$1,9 milliard de capitaux au cours des six premiers mois de 2017, soit près du double des \$1 milliard qu'elles ont soulevé au cours de la même période en 2016 et triplé le 584 \$M qu'elles ont soulevé au cours des six premiers mois de 2015. Avec un plus grand nombre de sociétés minières ayant de plus grandes liquidités et de bilans plus solides, leurs dépenses d'exploration minérale et de développement minier augmentent. Par conséquent, les taux d'utilisation des foreuses ont augmenté et la surproduction mondiale de la capacité des services de forage minéral diminue. La Société s'attend à ce que les facteurs augmentent la demande pour les services de forage et l'amélioration des prix sur les contrats des clients.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

EXERCICES TERMINÉS LES 30 JUIN * (en millions de dollars)	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation en 2017 par rapport à 2016
Produits *	125,2	107,5	17,7
Bénéfice brut *	8,0	10,2	(2,2)
Marge brute (%)	6,4	9,5	(3,1)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	13,4	18,1	(4,7)
Goodwill négatif *	-	5,0	(5,0)
Perte nette *	(5,9)	(0,2)	(5,7)
Perte nette par action ordinaire - de base (\$) - dilué(e) (\$)	(0,17)	(0,01)	(0,16)
	(0,17)	(0,01)	(0,16)
BAIIA * ⁽²⁾	2,7	11,1	(8,4)
Mètres forés	1 293 350	1 152 102	141 248

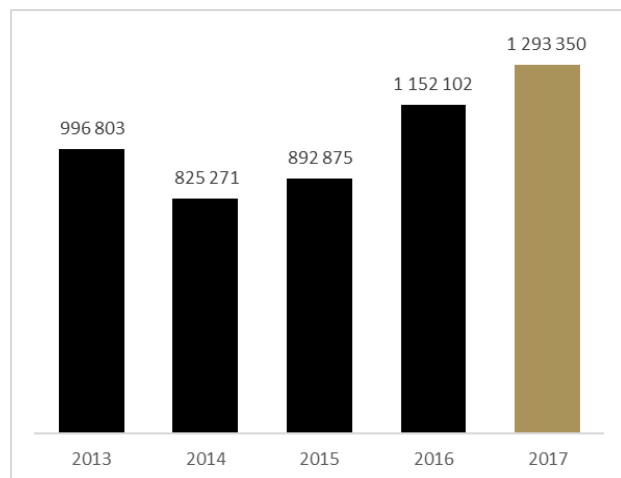
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

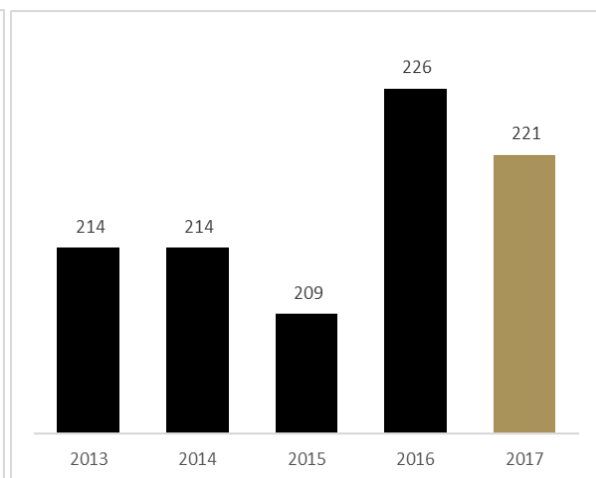
Au cours de l'exercice 2017, Orbit Garant a foré 1 293 350 mètres, une hausse de 12,3% des 1 152 102 mètres forés au cours de l'exercice 2016. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2017 se sont établis à 96,53 \$, en hausse de 5,6 % par rapport à 91,40 \$ pour l'exercice 2016. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable aux activités de forage spécialisé de la Société au Chili, qui est facturé à un prix supérieur au forage traditionnel.

La Société avait 221 foreuses au 30 juin 2017, par rapport à 226 foreuses à la fin de l'exercice 2016. Au cours de l'exercice 2017, Soudure Royale a fabriqué huit nouvelles foreuses, dont trois foreuses informatisées, six foreuses furent démantelées et sept ont été vendues.

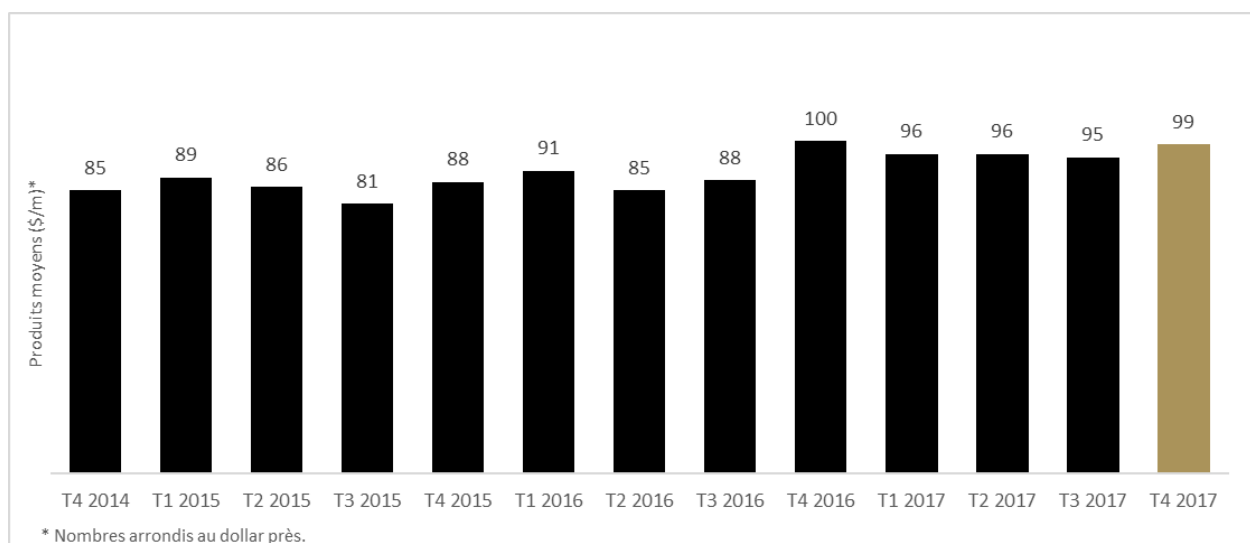
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour les exercices terminés les 30 juin *(en millions de dollars)	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada *	99,3	92,4	76,1
Forage à l'international *	25,9	15,1	2,9
Total *	125,2	107,5	79,0
Bénéfice brut *	8,0	10,2	3,2
Marge brute (%)	6,4	9,5	4,1
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	13,4	18,1	15,2
Goodwill négatif *	-	5,0	-
Perte nette *	(5,9)	(0,2)	(7,4)
Perte nette par action ordinaire (\$)	(0,17)	(0,01)	(0,22)
Perte nette par action ordinaire diluée (\$)	(0,17)	(0,01)	(0,22)
Total de l'actif *	110,9	105,2	97,4
Dette à long terme incluant la partie à court terme *	17,0	9,3	7,4
BAIIA * ⁽²⁾	2,7	11,1	1,8
BAIIA % ⁽²⁾	2,2	10,3	2,2
Total de mètres forés (millions)	1,3	1,2	0,9

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

COMPARAISON DES EXERCICES 2017 ET 2016

Produits tirés de contrats

Les produits pour l'exercice 2017 se sont établis à 125,2 M\$, une augmentation de 17,7 M\$, ou 16,4 % par rapport à 107,5 M\$ pour l'exercice 2016. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse des mètres forés au Canada et à l'international.

Les produits au Canada ont été de 99,3 M\$ pour l'exercice 2017, une hausse de 6,9 M\$, ou 7,4 % par rapport à 92,4 M\$ pour l'exercice 2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

Les produits à l'international totalisent 25,9 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à 15,1 M\$ pour l'exercice 2016, une augmentation de 10,1 M\$ ou 72,1 %. La croissance des produits à l'international était principalement attribuable à une année complète d'opération au Chili due à l'acquisition de Captagua (maintenant « OG Chili ») au deuxième trimestre de l'exercice 2016 et aux produits des nouveaux projets au Kazakhstan, en Guyane, au Burkina Faso et au Ghana.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut pour l'exercice 2017 s'est chiffré à 8,0 M\$, par rapport à 10,2 M\$ pour l'exercice 2016. La marge brute pour l'exercice 2017 s'est établie à 6,4 %, comparativement à 9,5 % pour l'exercice 2016. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 8,7 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2017, par rapport à 9,3 M\$ pour l'exercice 2016. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 13,4 % pour l'exercice 2017, par rapport à 18,1 % pour l'exercice 2016. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à une baisse de la productivité, à l'augmentation de la formation des employés et de mobilisation au Canada, pendant que la Société augmente ses opérations afin de répondre à la demande accrue, compensée en partie par l'augmentation importante du bénéfice brut des activités de forage à l'international.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 14,7 M\$ pour l'exercice 2017 (ce qui représente 11,8 % des produits), par rapport à 14,3 M\$ (ce qui représente 13,3 % des produits) pour l'exercice 2016 reflétant l'expansion des opérations de la Société à l'international.

Résultats d'exploitation

La perte d'exploitation pour l'exercice 2017 s'est établie à 3,9 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 0,2 M\$ pour l'exercice 2016.

Le gain d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 0,6 M\$, par rapport au bénéfice d'exploitation de 4,5 M\$ pour l'exercice 2016. Cette augmentation de la perte est principalement attribuable à une baisse de la productivité et à l'augmentation des coûts de formation des employés et de mobilisation pour les projets, pendant que la Société augmente ses opérations afin de répondre à la demande accrue.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 4,5 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 4,7 M\$ pour l'exercice 2016. La perte d'exploitation reflète les investissements continus de la Société dans l'expansion de ses activités à l'internationale.

Goodwill négatif

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, découlant d'un goodwill négatif associé à l'acquisition de Captagua (maintenant « OG Chili ») en décembre 2015. Le goodwill négatif découle de l'excédent de la juste valeur des actifs acquis sur la somme des passifs pris en charge et la contrepartie payée. Aucun goodwill négatif n'a été enregistré durant l'exercice 2017.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,2 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à une perte de 0,6 M\$ au cours de l'exercice 2016.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation (le « BAIIA ») pour l'exercice 2017 était de 2,7 M\$, par rapport à 11,1 M\$ pour l'exercice 2016. En excluant le gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$, les deux liés à l'acquisition de Captagua, le BAIIA ajusté de l'exercice 2016 a été de 6,9 M\$.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2017 se sont élevées à 1,0 M\$, par rapport à 0,7 M\$ pour l'exercice 2016.

Impôt sur le résultat recouvré

L'impôt sur le résultat recouvré s'est élevé à 2,0 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à un impôt sur résultat recouvré de 0,2 M\$ pour l'exercice 2016.

Perte nette

La perte nette pour l'exercice 2017 s'est chiffrée à 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action, par rapport à une perte nette de 0,2 M\$, ou 0,01 \$ par action, pour l'exercice 2016. La baisse du bénéfice brut et des marges, tel que mentionné ci-dessus, ont contribué à la perte nette de la Société pour l'exercice fiscal 2017. La perte nette de la Société pour l'exercice 2016 inclus un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$, les deux liés à l'acquisition de Captagua. En excluant ces éléments, la perte nette de la Société pour l'exercice 2016 aurait été de 4,7 M\$, ou 0,13 \$ par action.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2016 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2015

Les produits de l'exercice 2016 ont atteint 107,5 M\$, par rapport à 79,0 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 (l'« exercice 2015 »), soit une hausse de 28,5 M\$ ou 36,2 %.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2016 se chiffrait à 10,2 M\$, par rapport à 3,2 M\$ pour l'exercice 2015. La marge brute pour l'exercice 2016 était de 9,5 %, par rapport à 4,1 % pour l'exercice 2015. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a diminué pour se chiffrer à 18,1 % pour l'exercice 2016, par rapport à 15,2 % pour l'exercice 2015. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et à l'augmentation à l'international des activités de forage spécialisé, habituellement à marge plus élevée que les activités de forage traditionnel.

La perte nette pour l'exercice 2016 a totalisé 0,2 M\$ (0,01 \$ par action), par rapport à une perte nette 7,4 M\$ (0,22 \$ par action) pour l'exercice 2015.

RÉSULTATS GLOBAUX RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)		Exercice 2017				Exercice 2016			
		30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats*		37,4	29,9	27,4	30,5	33,4	28,1	21,7	24,3
Bénéfice brut ^{(1)*}		2,4	1,2	1,5	2,9	4,3	1,3	1,3	3,3
Marge brute (%)		6,6	3,9	5,5	9,4	12,8	4,7	5,7	13,7
(Perte nette) résultat net *		(1,6)	(2,2)	(1,9)	(0,2)	4,4	(2,6)	(1,8)	(0,2)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	- de base	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)	0,12	(0,07)	(0,05)	0,12
	- dilué(e)	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)	0,12	(0,07)	(0,05)	0,12

(1) Incluant la dotation aux amortissements associée aux opérations.

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du T4 2016, découlant d'un goodwill négatif associé à l'acquisition de Captagua (maintenant « OG Chile ») en décembre 2015. Aucun goodwill négatif n'a été enregistré durant le T4 2017.

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société sont tributaires de certains facteurs saisonniers. Dans les activités de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. En ce qui a trait aux activités canadiennes et internationales de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016

Produits tirés de contrats

Les produits pour le trimestre terminé le 30 juin 2017 (« T4 2017 ») se sont établis à 37,4 M\$, une hausse de 4,0 M\$, ou 11,7 %, par rapport à 33,4 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 (« T4 2016 »). L'augmentation des produits est attribuable à une hausse des activités de forage au Canada et à l'international.

Les produits au Canada ont été de 30,4 M\$ au T4 2017, une augmentation de 3,3 M\$ ou 12,2 % par rapport à 27,1 M\$ au T4 2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

Les produits à l'international ont augmenté 9,4 % à 6,9 M\$ au T4 2017, par rapport à 6,3 M\$ au T4 2016. L'augmentation a été principalement attribuable à l'augmentation de l'activité de forage spécialisé au Chili, compensée en partie par la baisse du volume de forage en Guyane et au Kazakhstan.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T4 2017 s'est chiffré à 2,4 M\$, une baisse de 1,9 M\$ par rapport à 4,3 M\$ au T4 2016. La marge brute s'est établie à 6,6 %, par rapport à 12,8 % pour le T4 2016. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 1,9 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2017, par rapport à 2,3 M\$ au T4 2016. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 11,8 % au T4 2017, par rapport à 19,7 % au T4 2016. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à la baisse en productivité, à l'augmentation des coûts de formation des employés et de mobilisation pour les projets au Canada, pendant que la Société augmente ses opérations afin de répondre à la demande accrue des clients. La baisse des bénéfices et de marges au T4 FY2017 reflète également la baisse du volume de forage en Guyane et au Kazakhstan, et une diminution de l'activité de forage spécialisée au Canada.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 3,6 M\$ (ce qui représente 9,7 % des produits) au T4 2017, par rapport à 3,7 M\$ (ce qui représente 11,1 % des produits) au T4 2016.

Résultats d'exploitation

La perte d'exploitation pour le T4 2017 s'est établie à 0,2 M\$, par rapport à un bénéfice d'exploitation de 1,4 M\$ au T4 2016.

Le gain d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 1,3 M\$, par rapport à un bénéfice d'exploitation de 2,2 M\$ au T4 2016. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse de la productivité, à l'augmentation des coûts de formation des employés et de mobilisation pour les projets. Le bénéfice d'exploitation de forage Canada au T4 FY2017 a également été affecté par une diminution de l'activité de forage spécialisée, qui est facturée à un taux plus élevé que le forage traditionnel.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 1,5 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 0,8 M\$ au T4 2016. L'augmentation de la perte est principalement attribuable à des coûts fixes plus élevés reflétant la poursuite de l'expansion de la Société à l'international et à une baisse du volume de forage en Guyane et au Kazakhstan, compensée en partie par une augmentation de l'activité de forage au Chili.

Goodwill négatif

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du T4 2016, découlant d'un goodwill négatif lié à l'acquisition de Captagua (maintenant « OG Chile ») en décembre 2015. Aucun goodwill négatif n'a été enregistré au T4 2017.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,3 M\$ au T4 2017, comme au T4 2016.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA était de 0,7 M\$ au T4 2017, par rapport à 7,9 M\$ au T4 2016, une baisse de 7,2 M\$.

Le BAIIA ajusté, en excluant le gain de 5,0 M\$ associé au goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$, s'est établi à 3,0 M\$ au T4 2016.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,3 M\$ au T4 2017, en ligne avec le T4 2016.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'impôt sur le résultat recouvré a été de 0,2 M\$ pour le T4 2017, par rapport à un impôt sur le résultat à payer de 0,6 M\$ pour le T4 2016.

Résultat net (perte nette)

La perte nette de la Société pour le T4 2017 s'est chiffrée à 1,6 M\$, ou 0,05 \$ par action, par rapport à un résultat net de 4,4 M\$, ou 0,12 \$ par action, au T4 2016. Le bénéfice brut et les marges plus faibles, tel que mentionné ci-dessus, ont contribué à la perte nette de la Société au T4 2017. Le résultat net de la Société pour le T4 2016 comprend un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$, les deux liés à l'acquisition de Captagua. En excluant ces éléments, la perte nette de la Société au T4 2016, aurait été d'environ 0,5 M\$, ou 0,02 \$ par action.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

À l'exception des dollars américains, des pesos chiliens, des XOF et des GHS cedi mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains et en pesos chiliens qui ont été en partie

contrebalancés par les produits d'environ 5,8 M\$ générés en dollars américains et 20,2 M\$ en pesos chiliens, principalement liés aux activités de forage internationales. Au 30 juin 2017, la Société disposait d'une trésorerie de 1,0 M\$ US (1,5 M\$ US au 30 juin 2016) et avait des débiteurs de 0,6 M\$ US (0,6 M\$ US au 30 juin 2016). La Société disposait d'une trésorerie de 207 424 327 CLP (292 449 849 CLP au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en pesos chiliens de 1 471 946 677 CLP (1 076 241 833 CLP au 30 juin 2016). La Société disposait des liquidités dans le GHS cedi au montant de 26 065 (131 758 au 30 juin 2016) et des comptes débiteurs en GHS cedi pour un montant de 1 561 986 (519 382 au 30 juin 2016). La Société disposait de liquidités en XOF pour un montant de 12 751 223 (néant au 30 juin 2016).

Au 30 juin 2017, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change en dollars américains, en pesos chiliens, en GHS cedi et en XOF aurait causé une augmentation ou une diminution annuelle d'environ 0,4 M\$ du résultat net et du résultat global (0,2 M\$ pour l'exercice 2016).

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat), se sont chiffrés à 2,5 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à 5,8 M\$ pour l'exercice 2016.

La diminution des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 3,2 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à une augmentation de 4,7 M\$ pour l'exercice 2016. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour l'exercice 2017 est principalement attribuable à :

- 3,4 M\$ en raison de l'augmentation des débiteurs et des frais payés d'avance,
- 3,4 M\$ en raison d'une hausse des stocks pour soutenir le niveau d'activité, partiellement compensée par
- 3,6 M\$ en raison de l'augmentation des créditeurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 6,2 M\$ pour l'exercice 2017, le même que pour l'exercice 2016. Au cours de l'exercice 2017, un montant de 7,8 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 1,6 M\$ à la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice 2016, un montant de 6,6 M\$ a été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 0,6 M\$ à la cession d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2017, la Société a généré 7,0 M\$ grâce aux activités de financement, par rapport à environ 2,3 M\$ au cours de l'exercice 2016.

La Société a utilisé un montant net de 7,6 M\$ au cours du T4 2017 sur sa facilité de crédit renouvelable et garantie de trois ans (la « Facilité de Crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (le « prêteur »), comparativement à un remboursement de 0,4 M\$ au cours de l'exercice 2016. La dette à long terme de la Société provenant de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, se chiffrait à 13,6 M\$ au 30 juin 2017, par rapport à 7,4 M\$ au 30 juin 2016. La dette de la Société a été engagée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations, principalement d'immobilisations corporelles. En plus de ce qui est mentionné précédemment, la Société a fourni une lettre de crédit de 1,0 M\$ US (ou environ 1,3 M\$ CA) à la banque de l'une de ses filiales à partir de la facilité de crédit. Le but de la lettre de crédit est de fournir des cautionnements de bonne exécution pour sécuriser des contrats de forage avec certains de ses clients.

En décembre 2016, la Société a contracté une facilité de crédit auprès d'Exportation et développement Canada pour un montant de 2,5 M\$. Le prêt visait à financer les besoins en immobilisations pour les activités à l'international de la Société. L'intérêt sur le montant du principal est calculé au taux d'intérêt égal à la somme du taux préférentiel plus 4,5 % par an. Le prêt est garanti par une sûreté de second rang sur la totalité de la propriété personnelle et mobile actuelle et future de la Société.

La filiale chilienne de la Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2017, les créances clients à recevoir incluent 0,7 M\$ relativement à des comptes à facturer, par rapport à 1,4 M\$ au cours de l'exercice 2016.

La Société a effectué des paiements de capital sur les contrats de location (nets des produits provenant des contrats de location-financement) de 1,0 M\$, par rapport à 0,7 M\$ au cours de l'exercice 2016.

La Société a généré 0,1 M\$ grâce à l'émission d'actions liées à la levée d'options pour l'achat d'actions.

Au 30 juin 2017, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 30,8 M\$, par rapport à 42,9 M\$ au 30 juin 2016. La diminution du fonds de roulement découle de la reclassification du montant dû sur la Facilité de Crédit des passifs non courants aux passifs courants en raison du fait que la date d'échéance de la Facilité de Crédit est actuellement le 19 décembre 2017. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement le financement des acquisitions de stocks et le financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de la Facilité de Crédit.

La Facilité de Crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La Facilité de Crédit vient à échéance au plus tard le 19 décembre 2017 et, par conséquent, la Facilité de Crédit a été reclassée à titre de passif courant. La Société et le prêteur sont en discussion pour un possible amendement et renouvellement de la Facilité de Crédit pour tenir compte de la position financière actuelle et prévue de la Société ainsi que l'environnement actuel du marché. La Société s'attend à ce que la disponibilité en vertu de la Facilité de Crédit continue de lui procurer suffisamment de liquidité pour financer ses besoins en fonds de roulement et en acquisition d'immobilisations.

Au 30 juin 2017, la Société avait prélevé sur sa facilité un montant de 13,6 M\$ (7,4 M\$ au 30 juin 2016) en vertu de la Facilité de Crédit.

La disponibilité de la Facilité de Crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des immeubles de la Société. La Société s'attend à ce qu'elle continue d'avoir une disponibilité suffisante non utilisée en vertu de la Facilité de Crédit pour financer ses besoins en fonds de roulement et en acquisition d'immobilisations. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la Facilité de Crédit.

La Facilité de Crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telle que : i) fusions, liquidations, dissolutions et modifications de

droits de propriété; ii) endettement supplémentaire; iii) imposition d'une charge grevant les actifs de la Société; iv) attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société; v) recours aux placements dans des instruments dérivés ou à la conclusion de contrats dérivés, versement de dividendes ou autres distributions du capital à des parties liées; vi) dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vente de certains actifs. La Facilité de Crédit contient également un certain nombre de clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa Facilité de Crédit.

Au 30 juin 2017, la Société respectait toutes les clauses de la Facilité de Crédit.

Au 30 juin 2017, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
Dette à long terme*	16 047	14 225	1 822	-
Contrats de location simple*	983	720	221	42
Total*	17 030	14 945	2 043	42

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 6 septembre 2017

Nombre d'actions ordinaires	36 094 919
Nombre d'options	2 265 500
Entièrement diluées	38 360 419

Le 6 décembre 2016, la Société a émis 500 000 options à un prix d'exercice de 1,75 \$. Au cours de l'exercice 2017, 993 500 options ont été exercées et 47 500 options ont été annulées. En juillet et août 2017, 71 000 options ont été annulées.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Se référer aux notes 3 et 4 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2017.

Ces états financiers consolidés audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et la rémunération fondée sur des actions. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

La publication des états financiers consolidés audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 6 septembre 2017.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indices de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir les notes 11 et 12 des états financiers consolidés de la Société).

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2016 :

- IAS 16 – Immobilisations corporelles
- IAS 38 – Immobilisations incorporelles
- IFRS 10 – États financiers consolidés
- IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, et
- IAS 1 – Présentation des états financiers

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012–2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

- Les modifications à IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- Les modifications à IFRS 7, Instruments, et
- les modifications à IAS 34, Information financière intermédiaire

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société.

- IFRS 9 – Instruments financiers
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients
- IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie
- IFRS 16 – Contrats de location
- IAS 12 – Impôts sur le résultat
- IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée, et
- IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières

non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA : Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation.

BAIIA ajusté: Le BAIIA excluant le goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration.

Marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant l'amortissement.

BAIIA

La Société estime que le BAIIA est une mesure importante pour évaluer son rendement sans tenir compte de l'impact des décisions de financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les concurrents est également plus facile, puisque les sociétés ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA et BAIIA ajusté

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2017	Trimestre terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2017	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Résultat net (perte nette) pour la période	(1,6)	4,4	(5,9)	(0,2)	(7,4)
Ajouter:					
Charges financières	0,3	0,3	1,0	0,7	0,6
Charges d'impôt sur le résultat (impôt sur le résultat recouvré)	(0,2)	0,6	(2,0)	(0,2)	(1,9)
Amortissement	2,2	2,6	9,6	10,8	10,5
BAIIA	0,7	7,9	2,7	11,1	1,8
Enlever:					
Coûts d'acquisition et d'intégration	-	(0,1)	-	(0,8)	-
Goodwill négatif	-	5,0	-	5,0	-
BAIIA ajusté	0,7	3,0	2,7	6,9	1,8

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

Rapprochement de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2017	Trimestre terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2017	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Produits tirés de contrats	37,4	33,4	125,2	107,5	79,0
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	31,1	29,1	117,1	97,3	75,8
Moins l'amortissement	(1,9)	(2,3)	(8,7)	(9,3)	(8,8)
Charges directes	33,0	26,8	108,4	88,0	67,0
Bénéfice brut ajusté	4,4	6,6	16,8	19,5	12,0
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	11,8	19,7	13,4	18,1	15,2

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 6 septembre 2017, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande de services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et des titres d'emprunt, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance et la situation financières, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former des nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée d'un an à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et réduire considérablement la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris : i) le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée; ii) qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; et iii) que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses imposent des restrictions importantes, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses d'investissement, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 17 décembre 2017. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables, à un montant suffisant pour rembourser la convention de crédit à l'échéance ou pour financer les besoins d'Orbit Garant par la suite. Une telle situation pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la gestion, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

Si la Société devait croître, cela pourrait exercer des pressions sur sa capacité de fabriquer ou d'obtenir autrement les nouvelles foreuses et les nouveaux biens non durables nécessaires pour mener les activités de forage de la Société. Ceci pourrait entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société perdra de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'est pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissent de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

La capacité de la Société de croître dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société : i) pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), ii) arrivera à soutenir ou à accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, iii) sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue, iv) sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend croître au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ou que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. De surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six (6) à douze (12) mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée d'un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'un montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement de clients de la Société pourrait nuire de façon significative aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Expansion internationale et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques opérationnels et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, des pertes de personnel clé, des poursuites judiciaires et des dommages à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire à la performance de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

Orbit Garant exerce certaines de ses activités en dollars américains et en pesos chiliens et elle est donc exposée aux fluctuations de change. Au 30 juin 2017, nous avons des expositions de nos produits en dollars américains et en pesos chiliens d'environ 5,8 M\$ et 20,2 M\$, respectivement. Cette exposition pourrait changer dans le futur et une part importante de nos produits pourrait potentiellement être libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient avoir un impact négatif sur notre performance financière.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs, et qui régissent notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives s'appliquant aux rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir des nouveaux.

Limite des assurances

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur les plans juridique et réglementaire, et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et ainsi lui nuire indirectement.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 6 septembre 2017, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 26 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les

politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paielements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer de dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2017, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 5 % des débiteurs (7 % au 30 juin 2016).

Au 30 juin 2017, 58 % (53 % au 30 juin 2016) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants, et 5 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2016).

Deux clients importants représentaient 25 % des créances clients au 30 juin 2017 (un client important représentait 10 % de ces débiteurs au 30 juin 2016).

Deux clients importants représentaient 29 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (deux clients importants représentaient 39 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2016).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2017, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 0,1 M\$ (une incidence de 0,1 M\$ en 2016).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur du prêt à recevoir correspond approximativement à sa valeur comptable, car le taux d'intérêt a été établi en fonction des conditions du marché et que les taux d'intérêt n'ont pas changé significativement depuis que le prêt à recevoir a été octroyé.

PERSPECTIVES

La reprise dans l'industrie minière, qui a commencé au début de 2016, a continué en 2017. La reprise a débuté après trois ans de conjoncture économique très difficile, au cours de laquelle le prix des métaux a diminué. Les prix des métaux et les valorisations boursières minières sont plus élevés que ce qu'ils étaient au début de 2016. Par conséquent, l'intérêt des investisseurs pour le secteur a augmenté et un plus grand nombre d'entreprises minières ont pu accéder aux capitaux. Les sociétés minières inscrites à la bourse de Toronto et à la bourse de croissance TSX ont conclu 705 financements au cours des six premiers mois de 2017 et un total de 2 245 financements entre le début du 2016 et le 30 juin 2017, données provenant du Groupe TMX. Ceci en comparé à seulement 1 123 financements miniers sur les bourses TSX et TSX-Venture en 2015. Par conséquent, un plus grand nombre de sociétés minières ont des capitalisations plus fortes et augmentent leurs budgets d'exploration et de développement minier.

En raison des conditions de l'industrie minière, la demande des services de forage a connue une forte croissance. Les taux d'utilisation des foreuses ont commencé à augmenter vers la fin de 2016 et ont continué de s'améliorer en 2017. Ceci devrait réduire l'offre excédentaire actuelle de services de forage minier sur le marché. Les prix mondiaux de forage restent compétitifs, mais se sont stabilisés en grande partie et la direction voit maintenant des possibilités d'augmenter les prix sur de nouveaux contrats. Les hausses de prix se produisent généralement après un rebond des taux d'utilisation des foreuses. La direction est encouragée par ces développements positifs et est d'avis qu'ils puissent

continuer d'avoir une incidence positive sur les opérations dans les mois à venir, puisque les grandes et moyennes sociétés minières envisagent de remplacer les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforcent de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers. Un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la valeur plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, puisque leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,82 \$ US. Bien que le dollar canadien ait augmenté depuis mai 2017, il reste bien inférieur de la fourchette d'échange de 2014.

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière est positive et elle est encouragée par l'augmentation récente des activités de la Société au Canada et à l'international. La direction continue de se concentrer sur l'offre d'une valeur maximale pour les actionnaires, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé, en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité et en évaluant les occasions qui se présentent pour augmenter encore plus la présence d'Orbit Garant à la fois au Canada et à l'international. La Société s'attend à augmenter ses bénéfices découlant des taux d'utilisation accrus, une augmentation de la productivité et des hausses de prix des nouveaux contrats pour l'exercice 2018.

La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, l'augmentation des taux de productivité dans les activités de forage et l'amélioration de la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 32 foreuses dotées de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée, toutes attribuées aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, par rapport à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

La stratégie de croissance d'Orbit Garant se concentre actuellement sur l'augmentation de sa part de marché au Canada et l'élargissement de sa présence internationale. Les dix trimestres consécutifs de croissance annuelle des produits d'Orbit Garant témoignent du succès obtenu par la Société dans le cadre de l'obtention de nouveaux contrats et de la prolongation des contrats existants au Canada. En termes de présence dans le marché international, Orbit Garant a établi des filiales opérationnelles au Chili, au Ghana, en Guyane et au Pérou et a récemment ouvert une nouvelle filiale au Burkina Faso. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane et poursuit activement de nouvelles opportunités pour faire croître ses affaires sud-américaines. L'acquisition par la Société d'OG Chile a considérablement amélioré sa plate-forme de croissance au Chili et dans toute l'Amérique du Sud. En Afrique, la Société travaille présentement sur des projets au Burkina Faso et au Ghana. La Société est en processus de fermer sa succursale au Kazakhstan.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation,

notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2017, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2017.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2017, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception, et confirme qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a touché de façon significative ni ne pourrait raisonnablement toucher de façon significative le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2017, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission, un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés audités ci-joints (les « états financiers ») de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Société et sont approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, comprennent des renseignements fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présentés dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers.

La direction a la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées au 30 juin 2017. Selon cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 juin 2017 était suffisamment efficace pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux principes comptables applicables.

Il incombe au conseil d'administration de la Société de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations à l'égard de la présentation de l'information financière et celui-ci a la responsabilité finale de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité d'audit. Le conseil d'administration nomme le comité d'audit, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats d'audit et les principes comptables. Sur la recommandation du comité d'audit, les états financiers sont transmis pour approbation au conseil d'administration de la Société.

Les états financiers ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs indépendants de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 et Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit, qu'ils peuvent rencontrer en présence, ou non, de la direction.

(signé) Éric Alexandre)
Éric Alexandre, CPA, CMA
Président et chef de la direction

(signé) Alain Laplante
Alain Laplante, FCPA, FCGA
Vice-président et chef de la direction financière

Val-d'Or, Québec
Le 6 septembre 2017



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Forage Orbit Garant inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant inc. (l'« entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 30 juin 2017, l'état consolidé du résultat net et du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Forage Orbit Garant inc. au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Informations comparatives

Les états financiers consolidés de Forage Orbit Garant inc. au 30 juin 2016, et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par d'autres auditeurs, qui ont exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 15 septembre 2016.

Le 6 septembre 2017

Montréal, Canada

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115894

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés du résultat**

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)

	Notes	30 juin 2017 \$	30 juin 2016 \$
Produits tirés de contrats	22	125 178	107 512
Coût des produits tirés de contrats	8	117 135	97 312
Marge brute		8 043	10 200
Charges			
Frais généraux et administratifs	2 - 8	14 748	14 268
Perte de change	8	162	649
Charges financières	8	1 000	732
Goodwill négatif	2	-	(5 020)
		15 910	10 629
Perte avant impôt sur le résultat		(7 867)	(429)
Impôt sur le résultat recouvrable	16		
Exigible		712	(93)
Différé		(2 705)	(123)
		(1 993)	(216)
Perte nette attribuable aux actionnaires		(5 874)	(213)
Perte nette par action attribuable aux actionnaires	15		
De base et diluée		(0,17)	(0,01)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés du résultat global**

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2017	30 juin 2016
		\$	\$
Perte nette		(5 874)	(213)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net :			
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente	10	265	336
Gain réalisé sur les placement disponibles à la vente reclassé à l'état consolidé du résultat		(266)	
Impôts différés		1	(45)
		-	291
Écarts de conversion cumulés		(146)	(96)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		(146)	195
Perte globale attribuable aux actionnaires		(6 020)	(18)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 15)	(note 15)			
Solde au 1^{er} juillet 2016	55 688	1 468	21 720	195	79 071
Résultat global total					
Perte nette	-	-	(5 874)	-	(5 874)
Autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, déduction faite des impôts différés	-	-	-	-	-
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(146)	(146)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(146)	(146)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres :					
Émission d'actions relative à la rémunération fondée sur des actions	1 442	(449)	-	-	993
Rémunération fondée sur des actions	-	220	-	-	220
Options sur actions annulées	-	(61)	61	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	1 442	(290)	61	-	1 213
Solde au 30 juin 2017	57 130	1 178	15 907	49	74 264

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 15)	(note 15)			
Solde au 1^{er} juillet 2015	54 411	1 458	21 750	-	77 619
Résultat global total					
Perte nette	-	-	(213)	-	(213)
Autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente, déduction faite des impôts différés	-	-	-	291	291
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(96)	(96)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	195	195
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres :					
Émission d'actions relative à l'acquisition d'une entreprise (note 2)	1 277	-	-	-	1 277
Rémunération fondée sur des actions	-	193	-	-	193
Options sur actions annulées	-	(183)	183	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	1 277	10	183	-	1 470
Solde au 30 juin 2016	55 688	1 468	21 720	195	79 071

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Bilans consolidés

Aux 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2017	30 juin 2016
ACTIF		\$	\$
Actifs courants			
Trésorerie		1 601	2 293
Débiteurs	21	24 210	21 339
Stocks	9	38 725	35 289
Impôt sur le résultat à recouvrer		58	1 058
Charges payées d'avance		758	568
		65 352	60 547
Actifs non courants			
Prêt à recevoir	19	1 254	-
Placements	10	682	709
Immobilisations corporelles	11	40 014	42 978
Actifs d'impôt différé	16	3 636	930
Total de l'actif		110 938	105 164
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		18 981	15 362
Affacturation à payer		705	1 395
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	13	14 903	889
		34 589	17 646
Passifs non courants			
Dette à long terme et contrats de location-financement	13	2 085	8 447
		36 674	26 093
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	15	57 130	55 688
Réserve – Instruments de capitaux propres	15	1 178	1 468
Résultats non distribués		15 907	21 720
Cumul des autres éléments du résultat global		49	195
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		74 264	79 071
Total du passif et des capitaux propres		110 938	105 164

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre

Éric Alexandre, administrateur

(signé) Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté, administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.**Tableaux consolidés des flux de trésorerie**

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2017	30 juin 2016
		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte avant impôt sur le résultat		(7 867)	(429)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	11	9 576	10 217
Amortissement des immobilisations incorporelles	12	-	583
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	11	(140)	(329)
Gain sur cession de placements	10	(266)	(80)
Rémunération fondée sur des actions	15	220	193
Charges financières		1 000	732
Goodwill négatif	2	-	(5 020)
		2 523	5 867
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	17	(3 250)	4 656
Impôt sur le résultat recouvré		289	701
Charges financières payées		(946)	(677)
		(1 384)	10 547
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition de l'entreprise Captagua Ingeniería S.A., déduction faite de la trésorerie acquise	2	-	(252)
Produit de la cession de placements	10	352	131
Acquisition d'immobilisations corporelles	11	(7 814)	(6 566)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	11	1 257	463
		(6 205)	(6 224)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit de l'émission d'actions		51	-
Produit de l'affacturage		5 543	6 527
Remboursement de l'affacturage		(6 233)	(8 401)
Produit de la dette à long terme et des contrats de location-financement		86 544	68 082
Remboursement sur la dette à long terme et les contrats de location-financement		(78 947)	(68 482)
		6 958	(2 274)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie		(61)	(152)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		(692)	1 897
Trésorerie au début de l'exercice		2 293	396
Trésorerie à la fin de l'exercice		1 601	2 293

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique de l'Ouest et au Kazakhstan.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc. (liquidée dans Services de forage Orbit Garant au 30 juin 2017)	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %
Cygnus-Orbit Drilling SpA (liquidée dans Perforación Orbit Garant Chile SpA au 31 décembre 2016)	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc. (depuis le 16 août 2016)	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S. (depuis le 24 octobre 2016)	100 %
Forage Orbit Miyuu Kaa inc. (depuis le 15 février 2017)	49 %
Sarliaq-Orbit Garant inc. (depuis le 3 octobre 2016)	49 %

2. ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (Orbit Garant Chile S.A.) :

Le 30 décembre 2015, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Captagua Ingeniería S.A., qui offre des services spécialisés de forage et une présence au Chili, un territoire minier important. Cette acquisition devrait renforcer le plateau établi par la Société à des fins de croissance future au Chili et dans le reste de l'Amérique du Sud. Captagua Ingeniería S.A. possède une équipe de direction expérimentée, un personnel hautement qualifié et une solide réputation sur le marché chilien. L'acquisition a été réalisée pour une contrepartie totale nette de 1 718 \$ réglée par l'émission de 1 824 900 actions ordinaires de la Société évaluées à 0,70 \$ par action à la date d'acquisition et un ajustement d'un montant de 441 \$ à verser lorsque la société acquise aura reçu un remboursement d'impôt. Le montant total des actifs acquis est de 15 129 \$ et le montant des passifs pris en charge est de 8 391 \$. Le montant du goodwill ne sera pas imposable à des fins d'impôt sur le revenu.

Les résultats d'exploitation de Captagua Ingeniería S.A. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 30 décembre 2015.

Le 16 août 2016, la Société a changé la dénomination sociale de Captagua Ingeniería S.A. pour Orbit Garant Chile S.A.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

2. ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE (suite)

Le prix d'acquisition de l'opération susmentionnée a été réparti entre les actifs nets acquis selon leur juste valeur comme suit :

Date d'acquisition de l'entreprise :	Captagua Ingeniería S.A. (30 décembre 2015)
	\$
Trésorerie	189
Débiteurs	5 673
Stocks	1 790
Impôt sur le résultat à recouvrer	441
Autres actifs courants	34
Immobilisations corporelles	7 002
Créditeurs et charges à payer	(2 889)
Affecturage à payer	(3 269)
Contrats de location-financement	(2 233)
Goodwill négatif comptabilisé dans les résultats	(5 020)
Contrepartie transférée	1 718
Contrepartie transférée	
Émission d'actions ordinaires	1 277
Somme à payer liée à l'impôt sur le résultat recouvré	441
	1 718

Frais d'acquisition de l'entreprise

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, les frais d'acquisition de l'entreprise de 781 \$ relatifs à la transaction susmentionnée ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat.

Incidences de l'acquisition de l'entreprise sur les résultats

Depuis la date d'acquisition jusqu'au 30 juin 2016, les produits et la perte nette relatifs à cette acquisition d'entreprise ont été respectivement de 6 216 \$ et de 2 281 \$.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

3. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et la rémunération fondées sur des actions. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 6 septembre 2017.

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises est mesurée à la juste valeur qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés par la Société, des passifs engagés par la Société auprès des propriétaires précédents de l'entité acquise et des titres de participation émis par la Société en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Cette contrepartie peut être composée de trésorerie, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis, de passifs pris en charge par la Société ou de contreparties conditionnelles futures. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables pris en charge de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les frais d'acquisition et d'intégration d'une entreprise acquise sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires au poste « Capitaux propres » du bilan consolidé. Le goodwill est mesuré comme étant l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise ainsi que de la juste valeur des titres de participation précédemment détenus dans l'entité acquise par l'acquéreur (le cas échéant) sur la valeur nette des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Si, après réévaluation, la valeur nette des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition excède la somme de la contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise et la juste valeur des titres de participation précédemment détenus dans l'entité acquise par l'acquéreur (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Conversion des devises

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers consolidés, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas reconvertis. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers consolidés. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la sortie totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Actif/passif	Classement	Évaluation
Trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Prêt à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Affecturage à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des frais payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Les salaires, les congés payés, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme du personnel et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les membres du personnel de la Société ont rendu les services connexes.

Créances clients

Les créances clients sont initialement évaluées à leur juste valeur, déduction faite d'une provision pour créances douteuses. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des créances clients individuelles sont radiées lorsque la direction estime qu'elles ne peuvent être recouvrées. La valeur comptable des créances clients tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse de l'âge des débiteurs, de l'expérience passée, des risques spécifiques au client et d'autres informations pertinentes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, des moteurs, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la charge pour perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Placements

Les placements dans des titres négociés sur le marché sont classés comme disponibles à la vente. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les gains ou les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat lorsque les placements sont vendus.

Si la juste valeur d'un placement diminue sous sa valeur comptable, la Société s'engage à évaluer si la baisse de valeur est importante ou prolongée. Lorsqu'une baisse de la juste valeur d'un placement disponible à la vente a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et qu'il existe une indication objective que le placement est déprécié, toute perte cumulative qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reclassée à titre de perte de valeur dans l'état consolidé du résultat.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication du matériel de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les frais d'entretien et de réparation, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	<u>Vie utile</u>	<u>Valeur résiduelle</u>
Bâtiments et composantes	5 à 40 ans	-
Matériel de forage	5 à 10 ans	0 - 20 %
Véhicules	5 ans	-
Autres	3 à 10 ans	-

L'amortissement des immobilisations corporelles commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins desquelles elles sont destinées. Le terrain n'est pas amorti.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la durée suivante :

Développement de technologies de forage	5 ans
---	-------

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs non courants

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société vérifie si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la cession, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la cession représente le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de dépréciation est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non courants ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être renversée à l'état consolidé du résultat dans la mesure où la valeur comptable à la date du renversement de la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et pourra être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location

Une immobilisation corporelle détenue en vertu d'un contrat de location-financement est initialement comptabilisée au moindre de la juste valeur de l'actif ou de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. L'immobilisation corporelle louée est par la suite comptabilisée de la même façon que les autres actifs similaires détenus par la Société. Le passif correspondant à payer au bailleur est comptabilisé comme une dette découlant d'un contrat de location-financement et une charge financière est imputée aux résultats sur la durée du contrat.

Les paiements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est amorti en réduction de la dépense de loyer uniformément sur la durée du contrat de location.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services, et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante de la réserve réglée en instruments de capitaux propres. Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis et est présenté déduction faite des options sur actions annulées avant que leurs droits n'aient été acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de nette réalisation nette. Lors de l'estimation de la valeur de réalisation nette, la direction prend en considération les données les plus fiables disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la charge pour perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2017, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS (suite)

Actifs d'impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des résultats non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limite de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de clôture et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat dans la période où la réévaluation a lieu.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige également que la direction exerce des jugements, autres que ceux ayant trait à des estimations, à l'égard de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments pour lesquels des jugements importants sont exercés sont :

Monnaie fonctionnelle

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, les événements et les conditions sous-jacentes.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indices de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir les notes 11 et 12).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

6. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2016 :

IAS 16 – Immobilisations corporelles

IAS 16 interdit aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

IAS 38 introduit une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités.

IFRS 10 – États financiers consolidés et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

La modification intitulée *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise* spécifie le traitement à adopter lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou qu'elle perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci; le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier. Lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou qu'elle perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le gain ou la perte est éliminée.

IAS 1 – Présentation des états financiers

La modification intitulée *Initiative concernant les informations à fournir* comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012–2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

Les modifications à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.

Les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « une participation continue » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés, et des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient ou non être incluses dans les états financiers consolidés.

Les modifications à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, précisent les obligations concernant les informations à fournir selon IAS 34 qui ne sont pas fournies dans les états financiers intermédiaires, mais ailleurs dans le rapport financier intermédiaire. Selon les modifications, de telles informations doivent être incorporées par renvoi à une autre partie du rapport financier consolidé intermédiaire résumé qui est consultable par les utilisateurs des états financiers consolidés intermédiaires résumés aux mêmes conditions que les états financiers consolidés intermédiaires résumés et au même moment.

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

7. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Normes comptables nouvelles ou modifiées non encore adoptées :

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. La société envisage d'adopter l'IFRS 9 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2018 et leur adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité. La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 et les clarifications dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2018 et leur adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée *Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement* comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ses liquidités. Les modifications à IAS 7 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017 sans retraitement obligatoire de l'information comparative lors de la première application, et leur application anticipée est permise. Afin de satisfaire cette nouvelle prise de position, la Société a l'intention de présenter une reconciliation entre le solde d'ouverture et de fermeture des passifs des activités de financement.

IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, Contrats de location. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2019 et leur adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

7. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

IAS 12 – Impôts sur le résultat

La modification intitulée « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* » comprend des modifications qui fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications à IAS 12 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, et leur application anticipée est permise. La Société évalue l'impact potentiel de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés. Jusqu'à présent la Société n'anticipe pas d'impact significatif.

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

L'amendement a été publié en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation (i) des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; (ii) des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source (iii) d'une modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

L'interprétation IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

L'interprétation clarifie le fait que la date de la transaction, aux fins de la détermination du cours de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou la partie d'actif, de charge ou de produit connexe), est la date de comptabilisation initiale par l'entité de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire au titre de la contrepartie anticipée. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et leur application anticipée est permise. L'interprétation exige qu'une entité (i) détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement (ii) reflète une incertitude dans le montant des impôts sur le résultat payables (recouvrables) s'il est probable qu'elle paiera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude (iii) évalue une incertitude fiscale au montant le plus probable ou à la valeur attendue, selon la méthode qui fournit la meilleure prévision du montant payable (recouvrable). La société envisage d'adopter l'interprétation dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

8. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée à l'état consolidé du résultat comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	8 729	9 306
Frais généraux et administratifs	847	1 494
Total de la dotation aux amortissements	9 576	10 800

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les pertes de change, les charges financières et le goodwill négatif, par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Amortissements	9 576	10 800
Charges au titre des avantages du personnel	68 489	56 277
Coût des stocks	30 679	24 823
Autres charges	24 301	21 061
Goodwill négatif	-	(5 020)
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes de change, des charges financières et du goodwill négatif	133 045	107 941

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

9. STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Pièces de rechange, montant net	12 311	11 680
Fournitures, montant net	25 053	22 879
Autres	1 361	730
	38 725	35 289

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les têtes de foreuses. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage.

Le coût des stocks, qui a été passé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
	30 679	24 823

Au cours de l'exercice, un montant de néant \$ (2016 : 326 \$) a été constaté à titre de réduction de valeur des stocks en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût. Au 31 décembre 2016, un montant de 295 \$ a été comptabilisé à titre de renversement d'une réduction de valeur des stocks (néant au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2016).

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité de ses stocks.

10. PLACEMENTS

Les variations concernant les placements sont les suivantes :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Investissements dans des sociétés publiques, au début de l'exercice	709	424
Conversion de créances clients	60	-
Cessions de placements	(352)	(51)
Variation de juste valeur sur les placements disponibles à la vente	265	336
Investissements dans des sociétés publiques, à la fin de l'exercice	682	709

La Société détient des actions ordinaires de sociétés ouvertes. Ces actions sont classées comme disponibles à la vente et sont comptabilisées à la juste valeur reflétant leur prix par action coté sur le marché à la date de clôture. Le coût d'origine était de 347 \$ (373 \$ au 30 juin 2016). Le gain sur cession de placements totalisant 266 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 est inclus dans les frais généraux et administratifs (exercice terminé le 30 juin 2016 : 80 \$).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2016	841	9 848	74 770	15 604	2 886	103 949
Acquisitions	-	860	4 948	1 812	194	7 814
Cessions	-	(267)	(3 233)	(903)	(36)	(4 439)
Radiation	-	(26)	(1 985)	(142)	(73)	(2 226)
Effet des variations des taux de change	-	-	(334)	-	-	(334)
Solde au 30 juin 2017	841	10 415	74 166	16 371	2 971	104 764

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} juillet 2016	-	2 968	45 705	10 294	2 004	60 971
Amortissement	-	563	7 120	1 611	282	9 576
Cessions	-	(158)	(2 410)	(791)	(36)	(3 395)
Radiation	-	(26)	(1 916)	(138)	(73)	(2 153)
Effet des variations des taux de change	-	-	(249)	-	-	(249)
Solde au 30 juin 2017	-	3 347	48 250	10 976	2 177	64 750

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2015	512	9 801	64 643	14 086	2 891	91 933
Acquisitions	329	47	4 414	1 525	251	6 566
Cessions	-	-	(1 151)	(282)	(294)	(1 727)
Acquisition d'une entreprise (note 2)	-	-	6 674	285	43	7 002
Effet des variations des taux de change	-	-	190	(10)	(5)	175
Solde au 30 juin 2016	841	9 848	74 770	15 604	2 886	103 949

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} juillet 2015	-	2 430	39 099	8 805	1 894	52 228
Amortissement	-	538	7 589	1 686	404	10 217
Cessions	-	-	(1 117)	(174)	(302)	(1 593)
Effet des variations des taux de change	-	-	134	(23)	8	119
Solde au 30 juin 2016	-	2 968	45 705	10 294	2 004	60 971

Au 30 juin 2016 :

Valeur comptable nette	841	6 880	29 065	5 310	882	42 978
Portion relative aux contrats de location-financement	-	-	3 394	339	-	3 733

Au 30 juin 2017 :

Valeur comptable nette	841	7 068	25 916	5 395	794	40 014
Portion relative aux contrats de location-financement	-	-	1 338	142	-	1 480

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 140 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (gain de 329 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats. Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations du solde des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Développement de technologies de forage	Coût	Amortissement cumulé	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2015	2 912	(2 329)	583
Amortissement	-	(583)	(583)
Solde au 30 juin 2016	2 912	(2 912)	-
Amortissement	-	-	-
Solde au 30 juin 2017	2 912	(2 912)	-

Valeur comptable nette :

Au 30 juin 2016	-
Au 30 juin 2017	-

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016.

13. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 25 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 4,70 % au 30 juin 2017, échéant en décembre 2017, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs a) b) c)	13 571	7 403
Emprunt autorisé d'un montant de 2,5 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 7,20 % au 30 juin 2017, remboursable par versements mensuels de 52 \$ à compter de juin 2017, échéant en mai 2021, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'universalité des biens présents et futurs b)	2 434	-
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 3,30 % et 9,80 % (3,34 % et 29,02 % au 30 juin 2016), échéant en décembre 2020	983	1 933
	16 988	9 336
Tranche à court terme	(14 903)	(889)
	2 085	8 447

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

13. DETTE À LONG TERME (suite)

- a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 %.
- b) Un montant non amorti de 42 \$ (97 \$ au 30 juin 2016) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- c) La Société a fourni une lettre de crédit de 1,0 M\$ US (ou environ 1,3 M\$ CA) à la banque de l'une de ses filiales à partir de la facilité de crédit. Cette lettre de crédit vise à fournir des cautionnements de bonne exécution pour conclure des contrats de forage avec certains de ses clients.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 14). Au 30 juin 2017, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2016, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Au 30 juin 2017, le taux préférentiel était de 2,70 % (2,70 % au 30 juin 2016).

Au 30 juin 2017, les versements de capital requis au cours des prochains exercices étaient les suivants :

	Emprunt	Location- financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	14 225	720	14 945
Plus d'un an et moins de cinq ans	1 822	263	2 085
	16 047	983	17 030

Les paiements minimaux au titre de la location sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
		30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$	\$
Moins d'un an	755	720	889
Plus d'un an et moins de cinq ans	275	263	1 044
	1 030	983	1 933
Moins : charges financières futures	(47)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	983	983	1 933

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance, sont les suivants :

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
Au 30 juin 2017	\$	\$	\$
CAD	16 132	14 212	1 920
Pesos chiliens (439 920 163 CLP)	856	691	165
	16 988	14 903	2 085

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, les dette à long terme et contrats de location-financement ainsi que le découvert bancaire, déduction faite de la trésorerie.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Dette à long terme et contrats de location-financement	16 988	9 336
Capital-actions	57 130	55 688
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 178	1 468
Résultats non distribués	15 907	21 720
Trésorerie	(1 601)	(2 293)
	89 602	85 919

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers, ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2017, tel qu'il est mentionné à la note 13, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2016, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	30 juin 2017		30 juin 2016	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	35 101 419	55 688	33 276 519	54 411
Actions émises :				
Dans le cadre de l'exercice d'options sur actions ^{a)}	993 500	1 442		
Dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise ^{b)}	-	-	1 824 900	1 277
Solde à la fin de l'exercice	36 094 919	57 130	35 101 419	55 688

a) Le 28 février 2017, la Société a émis 942 000 actions ordinaires au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options (voir note 19).

b) Le 30 décembre 2015, la Société a émis un total de 1 824 900 actions ordinaires pour un montant total de 1 277 \$ au titre de la contrepartie relative à l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (voir note 2).

Perte nette par action

La perte nette par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 juin 2017	30 juin 2016
Perte nette par action de base et diluée		
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(5 874) \$	(213) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires ordinaires en circulation	35 504 686	34 188 969
Perte nette par action de base et diluée	(0,17) \$	(0,01) \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions de 2007

En janvier 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2007 ») dont l'objectif est de conserver, de motiver et de récompenser les administrateurs, les membres de la direction, les salariés et les conseillers de la Société.

En juin 2008, les modalités d'acquisition des droits et d'échéance des options en cours ont été modifiées. Les droits sur les options deviendront maintenant acquis 31 jours après la date de clôture du PAPE, à un taux de 50 %, et lors de chacun des premier et deuxième anniversaires de la date de clôture du PAPE, à un taux de 25 %. Les options expireront 10 ans après la date d'attribution.

Régime d'options sur actions de 2008

Également, le 26 juin 2008, la Société a établi un nouveau régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le nouveau régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le nouveau régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises lors de l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions de 2008 ne pourra pas excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation (pour plus de précision, cette limite exclut les options en cours en vertu du Régime d'options sur actions de 2007). Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du nouveau régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions de 2008 et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviennent acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 7 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution), si aucune opération n'est survenue au cours de cette période.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 juin 2017		30 juin 2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	2 877 500	1,16	2 226 500	1,35
Attribuées au cours de l'exercice	500 000	1,75	732 000	0,70
Exercées au cours de l'exercice	(993 500)	1,02	-	-
Annulées au cours de l'exercice	(47 500)	1,28	(81 000)	2,26
En cours à la fin de l'exercice	2 336 500	1,35	2 877 500	1,16
Exerçables à la fin de l'exercice	895 400	1,54	1 561 000	1,27

Le 6 décembre 2016, 500 000 options sur actions ont été accordées à des salariés et administrateurs leur donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix de levée de 1,75 \$ par action, lequel représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date d'attribution. Ces options ont une durée de vie de 7 ans et les droits seront acquis au taux de 20 % par année débutant 12 mois après la date d'attribution. Le 20 janvier 2016, 732 000 options sur actions ont été accordées à des salariés et à des administrateurs, leur donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,70 \$ par action, lequel représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date d'attribution.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 juin 2017 :

Prix d'exercice	En cours au 30 juin 2017	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Exerçables au 30 juin 2017	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
0,50 - 1,49	1 353 000	4,63	0,87	497 400	0,95
1,50 - 2,49	966 000	4,39	1,98	380 500	2,20
3,50 - 4,49	17 500	1,19	4,00	17 500	4,00
	2 336 500			895 400	

La Société a calculé le montant de la juste valeur des options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en décembre 2016	Attribuées en janvier 2016
Taux d'intérêt sans risque	0,92 %	0,63 %
Durée de vie prévue (en années)	5	5
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	36,70 %	40,00 %
Dividende attendu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	0,58 \$	0,25 \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	220	193

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat recouvrable se présente comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Impôt exigible		
Exercice considéré	480	(55)
Ajustements liés à l'exercice précédent	232	(38)
	712	(93)
Impôt différé		
Exercice considéré	(2 711)	(123)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	6	-
	(2 705)	(123)
	(1 993)	(216)

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,85 % en 2017 et à 26,37 % en 2016.

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Perte avant impôt sur le résultat	(7 867)	(429)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,85%	26,37%
Impôt sur le résultat recouvrable selon les taux d'imposition prévus par la loi	(2 112)	(113)
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles et autres	4	95
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	59	51
Portion non imposable de gains en capital	(35)	-
Goodwill négatif non imposable	-	(1 324)
Écart de taux d'imposition entre les territoires	20	-
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	6	-
Ajustements liés à l'exercice précédent	232	(38)
Actifs d'impôt non comptabilisés	(167)	1 113
Total de l'impôt sur le résultat recouvrable	(1 993)	(216)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	1 ^{er} juillet 2016	Constaté à l'état du résultat	Autres	30 juin 2017
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Immobilisations incorporelles	39	110	-	149
Pertes reportées	2 364	2 271	-	4 635
Total des actifs d'impôt différé	2 403	2 381	-	4 784
Passifs d'impôt différé :				
Placements	45	(14)	(1)	30
Immobilisations corporelles	1 428	(310)	-	1 118
Total des passifs d'impôt différé	1 473	(324)	(1)	1 148
Passifs (actifs) d'impôt différé, montant net	930	2 705	1	3 636

	1 ^{er} juillet 2015	Constaté à l'état du résultat	Autres	30 juin 2016
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Immobilisations incorporelles	(121)	141	19	39
Pertes reportées	3 103	(739)	-	2 364
Total des actifs d'impôt différé	2 982	(598)	19	2 403
Passifs d'impôt différé :				
Placements	-	-	45	45
Immobilisations corporelles	1 856	(428)	-	1 428
Total des passifs d'impôt différé	1 856	(428)	45	1 473
Moins : actifs d'impôt non comptabilisés	(293)	293	-	-
Passifs (actifs) d'impôt différé, montant net	833	123	(26)	930

Pertes à reporter pour lesquelles aucun impôt futur n'a été comptabilisé expirant comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
N'expirant jamais		
Pesos Chilien (CLP2,502,894,330)	4 873	-

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

17. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Débiteurs	(3 243)	3 224
Stocks	(3 436)	379
Charges payées d'avance	(190)	878
Créditeurs et charges à payer	3 619	175
	(3 250)	4 656

18. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple échéant en 2020, à verser une somme de 308 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021, à verser des loyers minimaux de 1 252 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les quatre prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2018	620
2019	387
2020	379
2021	174

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 2 096 \$ (1 708 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Garanties

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, la Société a émis des garanties bancaires en faveur de clients pour un montant total de 2 832 \$, échéant en décembre 2017. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

En mars 2017, la Société a fourni une lettre de crédit de 1,0 M\$ US (ou environ 1,3 M\$ CA) à la banque de l'une de ses filiales à partir de la facilité de crédit. Cette lettre de crédit vise à fournir des cautionnements de bonne exécution pour conclure des contrats de forage avec certains de ses clients. Au 30 juin 2017, la filiale n'a pas utilisé ce cautionnement pour conclure des contrats de forage.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., dont les propriétaires sont des administrateurs de la Société.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt échéant au plus tard le 28 février 2019, au montant de 1 237 \$ au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions. Le prêt porte intérêt au taux de 4 % annuellement et est garanti par les actions et une garantie de 6707550 Canada inc.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les transactions suivantes avec la société liée et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Ventes	102	25
Achats	167	94

Au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016, il n'y avait aucun montant à recevoir relativement à ces opérations.

Toutes ces transactions entre parties liées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

20. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Salaires et honoraires	1 433	1 287
Rémunération fondée sur des actions	204	149
	1 637	1 436

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains, en pesos chiliens, en XOF et en GHS cedi. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2017, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 957 \$US (1 473 \$US au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 636 \$US (640 \$US au 30 juin 2016). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 207 424 327 CLP (292 449 849 CLP au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 1 471 946 677 CLP (1 076 241 833 CLP au 30 juin 2016). La Société disposait d'une trésorerie en GHS cedi d'un montant de 26 065 (131 758 au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en GHS cedi d'un montant de 1 561 986 (519 382 au 30 juin 2016). La société disposait d'une trésorerie en XOF d'un montant de 12 751 223 (néant au 30 juin 2016).

Au 30 juin 2017, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 142 \$ (197 \$ au 30 juin 2016), une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 183 \$ (23 \$ au 30 juin 2016), une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en GHS cedi aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 29 \$ (66 \$ au 30 juin 2016) et une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en XOF n'aurait pas causé une augmentation ou diminution significative du résultat net et du résultat global.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2017, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 5 % des débiteurs (7 % au 30 juin 2016).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 074	1 010
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	348	383
Radiation de débiteurs	(149)	(298)
Sommes recouvrées	(44)	(21)
Solde à la fin de l'exercice	1 229	1 074

Au 30 juin 2017, 58 % (53 % au 30 juin 2016) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants et 5 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2016).

Deux clients importants représentaient 25 % des créances clients pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (un client important représentait 10 % de ces créances clients pour l'exercice terminé le 30 juin 2016).

Deux clients importants représentaient 29 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (deux clients importants représentaient 39 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2016).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2017, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net de 117 \$ (55 \$ au 30 juin 2016).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur du prêt à recevoir correspond approximativement à sa valeur comptable, car le taux d'intérêt a été établi en fonction des conditions du marché et que les taux d'intérêt n'ont pas changé significativement depuis que le prêt à recevoir a été octroyé.

Hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Méthode de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif.
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2017, les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour l'exercice terminé le 30 juin 2017. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, les placements ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, car il y a maintenant un marché actif pour déterminer les prix cotés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 14, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2017, les créances clients à recevoir incluent 705 \$ relativement à des comptes affacturés (1 395 \$ au 30 juin 2016).

	Au 30 juin 2017			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	18 981	18 981	-	-
Affacturage à payer	705	705	-	-
Dette à long terme	16 047	14 225	1 822	-
Contrats de location-financement	983	720	221	42
	36 716	34 631	2 043	42

	Au 30 juin 2016			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	15 362	15 362	-	-
Affacturage à payer	1 395	1 395	-	-
Dette à long terme	7 500	-	7 500	-
Contrats de location-financement	1 933	889	1 044	-
	26 190	17 646	8 544	-

22. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest et Kazakhstan). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice (de la perte) d'exploitation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels à présenter de la Société :

	30 juin 2017	30 juin 2016
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	99 259	92 449
International	25 919	15 063
	125 178	107 512
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	653	4 557
International	(4 510)	(4 709)
	(3 857)	(152)
Frais généraux liés au siège social de la Société ¹⁾	3 010	4 565
Charges financières	1 000	732
Goodwill négatif	-	(5 020)
Impôt sur le résultat recouvrable	(1 993)	(216)
	2 017	61
Perte nette	(5 874)	(213)

¹⁾ Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions et certains coûts non attribués.

Amortissements		
Canada	5 903	7 142
International	2 826	2 164
Immobilisations non attribuées et actifs communs	847	1 494
	9 576	10 800

	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	83 496	76 200
International	27 442	28 964
	110 938	105 164

Immobilisations corporelles		
Canada	29 450	31 477
International	10 564	11 501
	40 014	42 978

Directeurs**Paul Carmel**

Président du conseil d'administration

William N. Gula^{1,2}

Conseiller principal, Morrison Park Advisors, et associé, Hansell LLP

Jean-Yves Laliberté^{1,2*}

Administrateur de sociétés et consultant

Edmund Stuart^{1,2}

Administrateur de sociétés et consultant

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif, Forage Orbit Garant inc.

Éric Alexandre

Président et chef de la direction, Forage Orbit Garant inc.

¹ Membre du comité d'audit.

² Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération.

* indique le président d'un comité.

Officiers**Éric Alexandre**

Président et chef de la direction

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif

Alain Laplante

Vice-président et chef de la direction financière

Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Tél. : 866 824-2707
Télec. : 819 824-2195
www.orbitgarant.com

Inscription en bourse

Symbole sur la Bourse de Toronto : OGD

Actions ordinaires en circulation

36 094 919 (au 30 juin 2017)

Relations avec les investisseurs

Alain Laplante
Tél. : 819 824-2707
Courriel : investors@orbitgarant.com

Bruce Wigle

Tél. : 647 496-7856

Courriel : investors@orbitgarant.com

Agent des transferts et registraire

Société de fiducie AST (Canada)
320, rue Bay
Niveau B1
Toronto (Ontario) M5H 4A6
Tél. : 1 800 387-0825

Responsable des affaires juridiques

Goodmans LLP
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Vérificateurs

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Assemblée Annuelle

Mardi 5 décembre 2017
Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth
Salon Dièse, (3e Étage)
900, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec
L'assemblée commencera à 10h00 (HE)

COORDONNÉES

Si vous avez des questions concernant Forage Orbit Garant et ses activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à nos bureaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous pour répondre à vos besoins spécifiques.

SIÈGE SOCIAL

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Quebec)
J9P 6Y6
Canada
Tél : 866-824-2707
Télec : 819-824-2195
info@orbitgarant.com

ALBERTA

Drift Exploration Drilling Inc.
PO Box 5184, 803, 9 Ave. S.E.
High River (Alberta)
T1V 1K5
Canada
Tél. : 403-652-3046
Télec. : 403-652-3238

NÉVADA

Drift Exploration Drilling Inc.
6120 Pedroli Lane
Winnemucca (Néevada)
89446
États-Unis
Tél. : 403 601-4374

NOUVEAU-BRUNSWICK

Services de Forage Orbit Garant inc.
398, chemin Dover
Dieppe (Nouveau-Brunswick)
E1A 7L6
Canada
Tél. : 506 853-9131

ROUYN-NORANDA

Services de Forage Orbit Garant inc.
1905, boul. Rideau, C.P. 5131
Rouyn-Noranda (Québec)
J0Z 1Y1 Canada
Tél. : 809 768-3690

TORONTO

Services de Forage Orbit Garant inc.
130, rue King, bureau 3680
C.P. 99
Toronto (Ontario)
M5X 1B1
Canada
Tél. : 416 889-7429

SUDBURY

Services de Forage Orbit Garant inc.
90 Red Deer Lake Road North
Wahnapitae (Ontario)
POM 3C0
Tél. : 705 694-5959
Télec. : 705 694-4784

VAL-D'OR

Services de Forage Orbit Garant inc.
3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Canada
Tél. : 866 824-2707
Télec. : 819 824-1595

VAL-D'OR

Soudure Royale Concept
3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Canada
Tél. : 819 825-5399
Télec. : 819 825-7088

GUYANA

OGD Drilling (Guyana) Inc.
157 C Waterloo Street,
North Cummingsburg,
Georgetown,
Guyana
Tél. au Canada : 819 824-2707
Télec. au Canada : 819 824-2195

CHILI

Orbit Garant Chile S.A.
Avda. Los Cerrillos 998,
Cerrillos, Santiago,
Chile
T Chile: 562 2411-5900

AFRIQUE de l'ouest

Orbit Garant Drilling Ghana Ltd.
Plot. 35 Funko Beach
Takoradi
WQ 104 Takoradi, Ghana
Tél. au Ghana : +233 (0) 303 960 889
Cellulaire au Canada : 506 863-9503
Cellulaire au Ghana : +233 (0) 270-334-162

PÉROU

Perforacion Orbit Garant Peru S.A.C.
Av. De La Floresta 497
San Borja, Lima
Pérou
Tél. au Canada: 819 824-2707
Télec. au Canada: 819-824-2195